

## Rapport annuel 2011 de l'Association du Centre NIKE

### Introduction : Ce n'est pas avec de beaux discours que l'on peut conserver les monuments historiques !

Chaque année, une part importante des activités du Centre NIKE est étroitement liée aux questions d'actualité de la politique culturelle ou au thème des Journées du patrimoine. En 2011, ces sujets ont été, d'une part, le « Message culture » du Conseil fédéral et, d'autre part, « Un monde sous nos pieds ». Nous vous proposons quelques réflexions à ce propos.

Lors des Journées du patrimoine 2011, nous avons invité les visiteurs à explorer les profondeurs du sous-sol, à regarder derrière le décor, à découvrir des trésors cachés, bref, à s'intéresser à ce qui n'est pas immédiatement visible. C'est en effet « sous nos pieds » que se trouvent nos fondations, tout ce qui nous donne un point d'ancrage : notre culture, nos connaissances, notre identité. Au lendemain des Journées du patrimoine, la session d'automne des Chambres fédérales s'est ouverte à Berne. Elle a été marquée par une première touchant de près le thème de ces journées : le Conseil national a en effet examiné la première stratégie d'ensemble d'encouragement de la culture pour les années 2012 à 2015, autrement dit le « Message culture ». Ce message plaidait clairement en faveur de l'encouragement de la culture et de la conservation du patrimoine culturel, dont il soulignait l'importance pour une « politique culturelle favorisant l'identité et la cohésion nationale ».

Jusqu'ici, c'est parfait, serait-on tenté de dire. Pourtant, le premier paragraphe du condensé décevait déjà beaucoup d'espoirs et d'attentes légitimes ; il précisait en effet que le montant total des crédits devait rester inchangé. Entre les exigences de la loi et la réalité des faits, s'ouvrait donc un véritable abîme : selon la loi sur l'encouragement de la culture, de nouvelles tâches incombent aux institutions, s'ajoutant aux missions qui leur étaient déjà attribuées auparavant, mais le Conseil fédéral ne prévoyait aucune ressource financière supplémentaire.

Pour les monuments historiques et les sites archéologiques, cette stratégie aurait eu de graves conséquences. Dans le « Message culture », le Conseil fédéral demandait pour ce domaine un montant annuel de quelque 21 millions de francs, tout en évaluant – dans ce même message – les besoins financiers effectifs de la conservation des monuments historiques à 60 millions de francs et ceux de l'archéologie à 45 millions de francs par année. Or, ce total de plus de 100 millions n'est assurément pas un luxe : c'est juste le montant qui serait nécessaire pour que le Conseil fédéral puisse s'acquitter de ses obligations légales. Au lieu de cela, le Conseil fédéral proposait de consacrer à sa « politique culturelle favorisant l'identité et la cohésion nationale » un cinquième de la somme requise. Hélas, ce n'est pas avec de beaux discours que l'on peut conserver les monuments historiques !

Au printemps 2011, le Conseil des États a fait preuve d'un peu plus de cohérence : il a corrigé le budget proposé en augmentant de cinq millions les crédits attribués annuellement au domaine du patrimoine culturel et des monuments historiques, les portant à 26 millions de francs. Lors de la session d'automne, les conseillers nationaux se sont tout d'abord montrés plus généreux en se ralliant à la proposition de minorité Steiert, qui prévoyait un montant annuel de 30 millions. Au cours de la procédure d'élimination des divergences, c'est cependant la variante du Conseil des États qui a été adoptée, à une faible majorité. Ainsi, les ressources financières mises à la disposition du domaine seront nettement inférieures au montant annuel de 30 millions octroyé jusqu'à présent. On le constate, ce sont toujours les parties les plus vulnérables de notre société qui font les frais des mesures d'économie : la culture, les chômeurs, les handicapés. C'est dans les marges et à la base, là où elles ne sautent pas tout de suite aux yeux, que l'on fait des coupes. Mais c'est là aussi, « à la base », que notre société a ses assises. Et ce n'est que lorsque notre base ne nous porte plus que nous nous apercevons qu'elle chancelait depuis longtemps, tout cela parce que nous avons nous-mêmes sapé nos fondations. Mais lorsque nous en prenons conscience, il est déjà trop tard ! Autrement dit, nous risquons de perdre encore beaucoup plus que des monuments historiques. Il est d'autant plus incompréhensible que – malgré les excédents de recettes de la Confédération – on ne soit pas prêt à dégager les ressources nécessaires !

## Le Centre NIKE et ses organisations membres



Les délégués à la 23<sup>e</sup> Assemblée générale de l'Association se sont retrouvés le 24 mars 2011 à la gare de Berthoud. De là, par un beau temps printanier, des membres de la Fédération suisse des véhicules anciens (FSVA) les ont conduits, à bord de véhicules de collection, à travers l'Emmental, jusqu'à l'auberge Löwen de Heimiswil. C'est à cet endroit que s'est déroulée la partie statutaire de l'assemblée, conduite par l'ancien conseiller national Hans Widmer, président de l'Association. Les 36 délégués représentant 18 organisations membres (sur un total de 35) ont été informés des affaires en cours et ont eu des débats nourris sur des questions d'actualité de la politique culturelle.

Les élections aux organes de l'Association ont été présidées par Guido Lassau, président de la CSAC et archéologue cantonal du canton de Bâle-Ville. Charles Odermatt, trésorier de l'association depuis de nombreuses années, devait se retirer du comité, vu la limitation statutaire du nombre de mandats exercés. Depuis 1993, M. Odermatt comptait parmi les personnes les plus fidèles et les plus engagées dans les organes de l'association. Il avait été élu membre de l'organe de révision lors de la 5<sup>e</sup> Assemblée des délégués de l'Association de soutien au Centre NIKE du 17 mars 1993, puis membre du comité directeur, en qualité de trésorier, lors de la 14<sup>e</sup> Assemblée des délégués, en 2002. Depuis lors, c'est avec une grande compétence et beaucoup de dévouement qu'il a épaulé et soutenu le Centre NIKE dans toutes les questions financières. Même lorsque, en tant que directeur général de la Banque Valiant, il disposait de fort peu de temps libre, il l'a mis à disposition du Centre NIKE. Charles Odermatt a toujours été prêt à s'occuper très activement de dossiers difficiles, apportant ainsi un précieux soutien aux directrices du secrétariat. Hans Widmer l'a vivement remercié de son grand engagement, soulignant que l'absence de ses interventions à la fois vives et réalistes laisseraient un vide dans les séances à venir du comité directeur.

Le comité directeur a proposé aux membres d'élire Jürg Winzenried, jusqu'alors membre de l'organe de révision, pour succéder à Charles Odermatt dans la fonction de trésorier. Au bénéfice d'une formation commerciale, M. Winzenried a été pendant 23 ans responsable du service des finances et du personnel du Kunstmuseum de Berne et a siégé à la direction du musée. L'Assemblée générale a élu à l'unanimité Jürg Winzenried à la fonction de trésorier.

Afin de compléter le comité directeur, Marie-France Meylan Krause a également été élue à cet organe. Mme Meylan Krause a obtenu un doctorat ès lettres avec une thèse en archéologie des provinces romaines ; elle vit à Fribourg et est depuis 2010 directrice du Musée et du site romains d'Avenches.

Pour succéder à Jürg Winzenried, Jonas Näf a été élu à l'unanimité membre de l'organe de révision de l'association.

À l'issue de la partie statutaire, Rino Büchel, chef du service de la Protection des biens culturels de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) et Hans Schüpbach, chef suppléant du même service, ont présenté aux participants un exposé intitulé « Kulturgüterschutz : Struktur, Aufgaben, Massnahmen ». Les personnes présentes ont ensuite pu restaurer leurs forces en dégustant une collation de produits du terroir. Après cette pause, les participants se sont rendus à l'église de Heimiswil, toujours à bord des véhicules de collection de la FSVA, puis au dépôt des microfilms de la protection des biens culturels, installé dans l'impressionnante carrière de mollasse de cette même localité. Eva Schäfer, collaboratrice scientifique au service des Monuments historiques du canton de Berne, et Rino Büchel, de l'OFPP, les ont guidés dans la visite de ces deux biens culturels d'importance nationale.

### Comité directeur et secrétariat

En 2011, le comité directeur s'est réuni lors de trois séances ordinaires, sous la présidence de Hans Widmer ou de Madeleine Betschart. Les principaux points traités ont été le budget, les comptes, le rapport annuel, la réorganisation du secrétariat, le dossier du sponsoring, la refonte du site Internet et des applications Web et le « Message culture ».

Au cours de l'année, le secrétariat de NIKE a occupé 6 personnes à temps partiel, qui se sont partagé environ 3,5 postes à plein temps. Ces collaborateurs permanents ont reçu un soutien actif de civilistes ainsi que d'auxiliaires envoyés par le programme Berner Stellennetz.

Cordula Kessler a suivi la formation « Kurs Projektmanagement für Projekteingebende und Projektleitende » organisée par l'entreprise Socialdesign Bern, sur mandat de trois services fédéraux rattachés au DFI.

Daniela Schneuwly-Poffet a participé à la journée de formation « Social Media – Mehr Erfolg mit Blogs, Twitter, Facebook und Co. » organisée par l'agence Bernet à l'école de journalisme MAZ de Lucerne.

## Finances

Les institutions suivantes soutiennent le travail du Centre NIKE en lui allouant des aides financières annuelles : la Confédération suisse (Section patrimoine culturel et monuments historiques de l'Office fédéral de la culture – OFC), la Principauté du Liechtenstein (Service des bâtiments), l'ensemble des cantons suisses et trois villes ; s'y ajoutent des particuliers et des entreprises ayant le statut de mécènes.

Le Centre NIKE a reçu en 2011 des soutiens financiers pour des projets spécifiques de la part des institutions et organisations suivantes : la Section patrimoine culturel et monuments historiques de l'OFC, l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH), Armasuisse, la Fédération des architectes suisses (FAS), la Fédération suisse des architectes paysagistes (FSAP), la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS), Pro Infirmis, le Musée suisse de l'habitat rural de Ballenberg, la Commission suisse pour l'UNESCO et l'Association suisse de conservation et restauration (SCR). En 2011, le Centre NIKE a disposé d'un budget de 815 800 francs.

## Activités du secrétariat

### Information

#### Bulletin NIKE



#### Bulletin NIKE, 26<sup>e</sup> année

Cinq numéros (dont un double) sont parus, en mars, mai, juillet, septembre et novembre ; comprenant des textes en allemand, en français et en italien, ils représentent un volume total de 256 pages illustrées et ont été tirés à 2500 exemplaires chacun (à l'exception du N° 1-2/2011, qui l'a été à 5800 exemplaires).

De nombreuses annonces publicitaires ont permis de publier un plus grand nombre de pages en couleurs, notamment les couvertures, qui sont toutes parues en polychromie. Le dossier principal des différents bulletins a été consacré aux thèmes suivants :

- N° 1-2/2011 (épuisé), Journées européennes du patrimoine, « Im Untergrund / Un monde sous nos pieds / Nascosto nel sottosuolo ». Parution début mars. Articles du dossier thématique : Schatzkammer und wissenschaftliches Archiv : Die Burgerbibliothek Bern ; Ein Denkmal, von dem niemand weiss ? ; Unter den Füßen ; Schnürmieder und Korsett ; Verborgenes entdecken ; Le Gruyère helvétique ; Glück auf ! ; Des glaciers dans le sous-sol ; Da una valle povera un patrimonio culturale ricchissimo ; Auf dem Boden.
- N° 3/2011, Cahier de service. Parution début mai. Principaux articles : Kein Gartendenkmal und doch erhaltenswert ! Aufruf an die Denkmalpflegerinnen und Denkmalpfleger ; Archäologie und Museum ; Bundesamt für Kultur : Patrimonium. Denkmalpflege und archäologische Bauforschung in der Schweiz 1950-2000 ; Die Abdankungshalle in Aarau von 1968 – Sanierung eines Baudenkmals der Boomjahre.
- N° 4/2011, Seilbahnen / Téléphériques. Parution fin juillet. Articles du dossier thématique : Oben ein Seil, unten das Nichts. Dialektische Betrachtungen zur Seilbahn ; Das Schweizer Seilbahninventar ; Vielfältige und reiche Schweizer Seilbahn-Landschaft ; Das Engagement des Schweizer Heimatschutzes für die Seilbahnen ; Unterhalt und Sanierung historischer Seilbahnen in der Praxis ; Le Téléphérique du Salève (1931–1932) : la ville dans la montagne, la montagne sur la ville ;

Ruhe am Berg ; Seilbahnen für die Kinder ; Seilbahndarstellungen im Plakat : Schauerlich-schöne Glücksversprechen in luftiger Höhe.

- N° 5/2011, Cahier de service. Parution mi-septembre. Principaux articles : Bauhütte Münstair – ein mittelalterliches Modell für die Zukunft ; Importierte Prachtentfaltung – die Orangerienlandschaft der Schweiz in drei Beispielen.
- N° 6/2011, Weggeworfen – wiederverwendet / Jeté – réutilisé. Parution fin novembre. Articles du dossier thématique : Aventicum, ville propre ? Gestion des déchets et recyclages dans une ville antique ; Abfall ist Rohstoff. Wiederverwendung im ländlichen Hausbau ; Glasrecycling bei den Römern ; Recycling von Textilien ; Vom Abfall zum Kulturgut ; Vom Wert alter Steine ; La gestion des déchets dans un abri mésolithique, une affaire complexe ; Archéologie du présent.

D'anciens numéros du bulletin ou des articles qui y ont été publiés ont rencontré un intérêt réjouissant. Ainsi, le service des Monuments historiques de la ville de Berne a demandé à pouvoir proposer sur son site Internet certains articles des numéros consacrés aux thèmes « Fenster / Fenêtres » et « Kulturgut-Erhaltung und Ökologie / Conservation des biens culturels et écologie ». L'article de Boris Schibler « Schulhausbauten » a été republié dans le périodique *Ennetbadener Post*. « Remontées mécaniques suisses », l'association faïtière de la branche, a commandé pour les membres de son comité le Bulletin 4/2011, consacré aux remontées mécaniques. De même, l'association Sauver Lavaux a commandé des exemplaires des deux numéros consacrés aux fenêtres et aux tuiles, afin de les remettre à des artisans et à des propriétaires de maisons.

- *Brochure-programme « Tag des Denkmals / Journées européennes du patrimoine / Giornate europee del patrimonio – 10 et 11 septembre 2011 »*



Brochure nationale officielle présentant le programme des Journées du patrimoine 2011 ; contient des textes en allemand, en français et en italien, Liebefeld, 2011, 240 p., illustrée, tirée à 50 000 exemplaires. Tiré à part pour le canton des Grisons, 12 p., illustré, tiré à 1500 exemplaires.

Expédition et distribution de la brochure : aux abonnés du Bulletin NIKE, à tous les médias suisses, à l'ensemble des services cantonaux et municipaux de l'archéologie et des monuments historiques, à différentes associations de sauvegarde du patrimoine culturel, à de nombreux musées et bibliothèques, aux agences de Suisse Tourisme et à un grand nombre de particuliers.

[www.nike-culture.ch](http://www.nike-culture.ch) et [www.venezvisiter.ch](http://www.venezvisiter.ch)

Les sites Internet du Centre NIKE et des Journées du patrimoine affichent un nouveau graphisme ; cette présentation élégante a été mise en ligne à point nommé pour les Journées 2011. Une rubrique spéciale, intitulée *Patrimoine Romand*, y a été réservée aux activités proposées en Suisse romande. Pour la première fois, le programme des Journées du patrimoine était également disponible dans une version optimisée pour les smartphones.

#### *Conférences et délégations dans différents organismes*

- Invitée par la section Conservation-restauration de la Haute école des arts de Berne, Cordula M. Kessler a donné un nouveau cours sur le thème « Kulturpolitik im Bereich kulturelles Erbe. Gesetzliche Grundlagen, Akteure, Aufgaben, Aktuelles ».
- Daniela Schneuwly-Poffet, responsable de projet pour les Journées européennes du patrimoine, a représenté la Suisse à la réunion européenne des coordinateurs nationaux des Journées du patrimoine, qui s'est déroulée à Wrocław du 10 au 12 octobre 2011 ; elle a également participé à la réunion des coordinateurs de Strasbourg, les 11 et 12 décembre 2011, où elle a présenté le projet d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO des sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes, lancé par la Suisse.
- Cordula M. Kessler représente le Centre NIKE au sein du conseil de fondation de la Stiftung zur Förderung der Denkmalpflege.
- Cordula M. Kessler a été élue au comité de l'association « Artisanat en conservation du patrimoine culturel bâti ».

## **Campagnes de sensibilisation**

*18. Europäische Tage des Denkmals / 18<sup>es</sup> Journées européennes du patrimoine / 18<sup>me</sup> Giornate europea del patrimonio* : Im Untergrund / Un monde sous nos pieds / Nascosto nel sottosuolo. La 18<sup>e</sup> édition suisse des Journées européennes du patrimoine était placée, comme l'édition précédente, sous le patronage du ministre de la culture, le conseiller fédéral Didier Burkhalter. Elle a donné aux visiteurs l'occasion de découvrir des mondes souterrains. Le riche programme de cette édition les invitait à faire leur choix parmi plus de 750 manifestations organisées dans quelque 300 localités réparties dans toutes les régions du pays. Près de 50 000 visiteurs ont répondu à cette invitation et sont descendus découvrir des mondes inconnus. Une intense campagne médiatique a apporté une contribution importante au succès de la manifestation, qui a fait l'objet de 671 articles ou reportages de la presse écrite ou électronique.

Les Journées du patrimoine 2011 ont reçu le soutien financier de la Section patrimoine culturel et monuments historiques de l'OFC et de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH). Elles ont bénéficié de la participation de plusieurs institutions et associations : Armasuisse, la Fédération des architectes suisses (FAS), la Fédération suisse des architectes paysagistes (FSAP), la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS), Pro Infirmis, le Musée suisse de l'habitat rural de Ballenberg, la Commission suisse pour l'UNESCO et l'Association suisse de conservation et restauration (SCR).

### *Forum d'architecture de Berne au Kornhaus*

Forum d'architecture de Berne – Carte blanche : Une table ronde organisée en commun avec le Forum d'architecture de Berne forme traditionnellement le prélude des Journées européennes du patrimoine. Cette année, les intervenants se sont demandé si le sous-sol est un lieu où peut s'exercer une liberté sans bornes. La discussion animée par Romana Costa, journaliste culturelle à la chaîne de radio SR DRS, a réuni Reto Zurbuchen, responsable de la section Projets et réalisation du service du Génie civil de la ville de Berne et ingénieur municipal suppléant, Daniel B. Gutscher, archéologue cantonal du canton de Berne, et l'avocat et notaire Reinhard Zweidler, conseiller scientifique de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) (compte-rendu en allemand dans le Bulletin NIKE 6/2011, p. 44). Le Centre NIKE se félicite de l'excellente collaboration avec le Forum d'architecture, qu'il remercie d'avoir mis à disposition son espace de grande qualité.

### *Lancement national*

C'est par une belle journée d'été, le 30 août 2011, qu'ont eu lieu la manifestation d'ouverture et la conférence de presse de lancement des Journées du patrimoine, organisées au Palais épiscopal de Bâle. Des membres de la FSVA ont conduit plus de 80 invités de la gare à la place de la Cathédrale à bord de leurs véhicules historiques. Plusieurs orateurs ont traité différents aspects du thème des Journées du patrimoine 2011 : Hans-Peter Wessels, conseiller d'État du canton de Bâle-Ville, Hans Widmer, ancien conseiller national et président du Centre NIKE, Jean-Frédéric Jauslin, directeur de l'OFC, Peter Malama, conseiller national et directeur de l'Union des arts et métiers de Bâle-Ville, Daniel Schneller, Conservateur cantonal des monuments historiques du canton de Bâle-Ville. Le pianiste David Cowan et la soprano Svetlana Ignatovich ont apporté une touche musicale à la manifestation. Andreas Hindermann, architecte en chef de la Cathédrale (*Münsterbaumeister*), et Anne Nagel, responsable de l'inventaire des monuments historiques, ont ensuite proposé aux participants de visiter la Cathédrale et son atelier, puis l'édifice du *Schürhof*.

### *Les Journées du patrimoine pour les enfants et les jeunes*

En 2011, de nombreuses manifestations étaient à nouveau destinées aux enfants et aux jeunes. À Zurich, un atelier de photographie a été organisé pour les classes des écoles dans le cadre du concours international de photographie pour les jeunes « Expérience photographique internationale des monuments (EPIM) » ; les photos réalisées dans ce cadre ont ensuite été présentées à la *Wasserkirche*. La fête « spécial familles » organisée à Hauterive pour fêter le 10<sup>e</sup> anniversaire du Laténium a enchanté petits et grands, de même que la fête des familles proposée par le Musée du Valmaggia, à Cevio, accompagnée d'ateliers et d'animations diverses. Quant à la ville de Sion, elle a invité les enfants à participer à une course au trésor, tandis que Pully leur proposait des ateliers ludiques autour des traditions de la pierre. À Baar, une visite guidée de l'église spécialement conçue pour les enfants leur a permis d'en découvrir les secrets.

Les services d'archéologie des cantons de Fribourg, Lucerne, Saint-Gall et Vaud ont proposé des programmes spécialement conçus pour les enfants et les jeunes, qui ont été très fréquentés.



### Concours de photographie « Expérience photographique internationale des monuments (EPIM) » 2011



Le concours de photographie pour les enfants et les jeunes « Expérience photographique internationale des monuments (EPIM) », organisé dans plus de 40 pays sous l'égide du Conseil de l'Europe, a de nouveau eu une édition suisse cette année : le jury (composé d'Hélène Joye-Cagnard, Claudia Fischer-Karrer, Christine Morra, Hubert Aebischer, Daniela Schneuwly et Andrea Nützi) s'est réuni en mars 2011 et a désigné deux lauréats, Luças Franca de Almeida, de Bülach et Daniel Lutz, de Horgen.

Les photos réalisées par les lauréats ont été publiées sur notre site Internet [www.nike-culture.ch](http://www.nike-culture.ch) (sous la rubrique *Concours photographique pour les jeunes*, puis sous la sous-rubrique *Archives*) ainsi que dans un catalogue attrayant. En décembre 2011, les deux lauréats et leurs parents ont participé à la cérémonie officielle de remise des diplômes au siège du Conseil de l'Europe, à Strasbourg. Pendant les Journées photographiques de Bienne, du 10 au 11 septembre 2011, les photographies des lauréats suisses et européens de l'édition 2011 de ce concours ont été exposées au Musée Neuhaus de Bienne, sous forme de présentation « Power point ». Nous nous réjouissons d'avoir pu nouer, pour la prochaine édition, une collaboration avec l'entreprise Photovision de Berne, qui offrira des bons d'achats aux lauréats. Le concours EPIM est désormais présent sur « Facebook », sous le nom « Internationaler Jugend-Fotowettbewerb ».

### 19<sup>es</sup> Journées européennes du patrimoine 2012 : Stein und Beton / Pierre et béton / Pietra e calcestruzzo

La 19<sup>e</sup> édition suisse des Journées européennes du patrimoine aura lieu les 8 et 9 septembre 2012 ; elle sera consacrée à deux matériaux de construction, la pierre et le béton.

Notre civilisation est fondée sur la pierre : ce matériau naturel solide et résistant aux intempéries a servi de tout temps à construire des fondations et à élever des murs. Pendant des millénaires, on a assemblé les pierres au moyen de mélanges de mortier ressemblant à notre béton, afin de mieux profiter de leurs qualités. Mais au XIX<sup>e</sup> siècle, la pierre naturelle, jusqu'alors composante de base de n'importe quel ouvrage de maçonnerie, a commencé à être de plus en plus souvent remplacée par de nouveaux mélanges de béton à prise rapide. Aujourd'hui, les constructions modernes en béton voisinent avec de vieilles murailles de pierre, entrant souvent avec elles dans des symbioses passionnantes, puisque ces deux matériaux ont un point commun : ils résistent aux années qui passent et peuvent ainsi devenir les ambassadeurs des cultures du passé.

Les travaux préparatoires de la 19<sup>e</sup> édition ont commencé en automne 2011. Cette édition peut être organisée grâce à une contribution importante de la Section patrimoine culturel et monuments historiques de l'Office fédéral de la culture (OFC) et au soutien financier de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH). Elles bénéficiera de la participation de plusieurs institutions et associations : Bétonsuisse, la Fédération des architectes suisses (FAS), la Fédération suisse des architectes paysagistes (FSAP), l'Association suisse châteaux forts, la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS), Pro Infirmis, Pro Naturstein, le Club alpin suisse (CAS), la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA), la Commission suisse pour l'UNESCO et l'Association suisse de conservation et restauration (SCR). Une collaboration avec l'association Spacespot est prévue pour développer en commun des projets destinés aux enfants et aux jeunes.

### Coordination dans le domaine de la conservation des biens culturels

Le Centre NIKE continue de recueillir toutes les informations concernant les assemblées annuelles et les colloques spécialisés dans le domaine de la conservation des biens culturels ; il publie ces informations sur son site Internet (dans la rubrique *Agenda*).

### **Formation permanente**

En 2008, le Groupe de travail formation permanente de l'ICOMOS Suisse et le Centre NIKE ont organisé en commun un premier colloque qui a attiré plus de 200 participants ; en 2010, la Section patrimoine culturel et monuments historiques de l'OFC s'est jointe à nous pour former un groupe de travail conjoint sur la formation permanente interdisciplinaire dans le domaine de la conservation des biens culturels. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012, ce groupe de travail sera rattaché administrativement au Centre NIKE. Il organisera un colloque tous les deux ans, dont il publiera les actes l'année suivante.

En automne 2010, le groupe de travail a organisé à Fribourg un colloque intitulé « Netzwerk Kulturlandschaft – auch eine Aufgabe von Archäologie und Denkmalpflege », qui a notamment bénéficié du soutien financier de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH). En 2011, une maquette a été élaborée pour la collection des actes des colloques de formation permanente et les contributions au colloque de Fribourg ont été préparées pour la publication et mises en pages. Le volume des actes paraîtra au printemps 2012.

Les travaux de préparation du prochain colloque sont en cours (recherche de contributions, élaboration d'un projet détaillé) ; ce colloque sera consacré au thème des « Biens culturels en mouvement » (titre de travail) et aura lieu en automne 2012.

### **Activités politiques**

*Message concernant l'encouragement de la culture pour la période 2012 à 2015 (Message culture) :* Une intense campagne politique a été menée afin d'obtenir une augmentation des ressources financières allouées au domaine du patrimoine culturel et des monuments historiques ; au terme de cette campagne, le budget du domaine a été relevé de 5 millions par an. C.M. Kessler a siégé parmi les experts composant le groupe de suivi « Message culture ».

Lors de la session d'automne, les Chambres fédérales ont examiné et adopté le « Message culture » du Conseil fédéral. Les dispositions prévues dans le message sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012, en même temps que la nouvelle loi fédérale sur l'encouragement de la culture (LEC), que le Parlement avait déjà adoptée en décembre 2009.

Dans son message, le Conseil fédéral définit pour la première fois l'orientation stratégique de la politique culturelle de la Confédération ; lors du vote final, le Parlement a décidé d'octroyer un montant total de 669,5 millions de francs pour l'encouragement de la culture de 2012 à 2015. Le message précise les priorités spécifiques de l'Office fédéral de la culture, de la Fondation Pro Helvetia, de la Bibliothèque nationale suisse et du Musée national suisse. Il prévoit en outre deux priorités générales pour la période concernée : les traditions vivantes et la culture numérique.

Le message traite également du domaine du patrimoine culturel et des monuments historiques, précisant notamment quelles ressources financières lui seront accordées pour la période concernée. En résumé, la situation était la suivante au début de la session d'automne : Le « Message culture », approuvé par le Conseil fédéral en février, reconnaissait que les besoins financiers annuels de l'Office fédéral de la culture s'élevaient à 60 millions de francs pour l'entretien des monuments historiques et à 45 millions de francs pour l'archéologie, s'il fallait que l'office assume toutes ses responsabilités et obligations légales. Et pourtant, le Conseil fédéral ne proposait d'attribuer à ce domaine que 21 millions de francs par année, prévoyant ainsi de ramener le financement du domaine à son niveau le plus bas depuis près de 20 ans.

Lors de la session d'été, une forte majorité du Conseil des États a corrigé la proposition de l'exécutif, fixant le budget annuel du domaine à 26 millions de francs. Dans la commission du Conseil national chargée de l'examen préalable du projet, le conseiller national Jean-François Steiert (PS, FR) a proposé de porter ce montant à 30 millions de francs par an. La majorité de la commission a cependant décidé (par 10 voix contre 7 et 4 abstentions) de se rallier à la décision du Conseil des États, demandant donc une augmentation du budget proposé par le Conseil fédéral, qui resterait cependant inférieur au minimum requis (ce dernier étant de 30 millions par an).

C'est dans l'après-midi du 26 septembre 2011 que l'assemblée plénière du Conseil national a débattu du « Message culture », en tant que second conseil. La proposition de minorité Steiert (30 millions par an) a alors été adoptée par la chambre du peuple (1<sup>er</sup> vote, proposition de minorité Steiert contre proposition de la majorité de la commission : 84 voix contre 78 ; 2<sup>e</sup> vote, proposition de minorité Steiert contre proposition du Conseil fédéral : 99 contre 65 ; 3<sup>e</sup> vote, frein à l'endettement : adoption ou rejet de la dépense : 110 contre 54). Cette décision du Conseil national ouvrait une divergence par rapport à celle du Conseil des États. La Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC) du Conseil des États s'est donc réunie le matin du 27 septembre pour débattre de la question ; elle a décidé de maintenir sa proposition. Le 29 septembre au matin, le Conseil des États s'est rallié à la proposition de la majorité de sa commission, confirmant donc sa décision antérieure. Le même jour, en début d'après-midi, la majorité de la CSEC du Conseil national a alors décidé, par 13 voix contre 12, de proposer à son conseil de se rallier à la proposition du Conseil des États. Le soir même, le Conseil national a accepté la proposition de sa commission à une très faible majorité (70 voix contre 66, 61 députés n'ayant pas pris part au vote). En fin de compte, les Chambres fédérales ont donc décidé de mettre à la disposition du domaine du patrimoine culturel et des monuments historiques 26 millions de francs par an durant les quatre prochaines années.

Sur les sept autres projets de financement, quatre projets n'ont pas du tout été contestés (ils concernaient le transfert des biens culturels, les langues et la compréhension, la Phonothèque nationale suisse et le Musée national suisse). Les débats ont été plus longs à propos des budgets prévus pour le cinéma, pour Pro Helvetia et pour les aides financières de la Confédération à divers projets et organisations (notamment la Stiftung Sportmuseum Schweiz, la Radgenossenschaft der Landstrasse, Succès livre, le Musée alpin, le développement de la sécurité sociale des artistes et la formation musicale des enfants et des jeunes).

Le budget pour le domaine du cinéma a été augmenté (à 10 millions de francs par an), de même que ceux de la Stiftung Sportmuseum (150 000 francs par an) et du Musée alpin (porté à 500 000 francs par an en 2014 et 2015).

#### *Première révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire*

Plusieurs prises de position ont été envoyées à propos de la première révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire (art. 18a, Installations solaires ; art. 24c, Constructions hors de la zone à bâtir).

#### *Installations ferroviaires et installations à câbles de transport des voyageurs*

Une prise de position a été déposée dans le cadre de la procédure d'audition concernant l'adaptation de l'ordonnance sur la procédure d'approbation des plans pour les installations ferroviaires (OPAPIF) et de l'ordonnance sur les installations à câbles (OICa).

#### *Table ronde sur la culture*

Le Centre NIKE participe à la « Table ronde sur la culture », un comité réunissant des représentants des principales organisations culturelles du pays (Pro Helvetia, Suisseculture, les hautes écoles d'art et de gestion culturelle, etc.), qui examine les enjeux de la nouvelle loi sur l'encouragement de la culture (LEC) et du « Message culture ».

## **Remerciements**

Nous adressons nos vifs remerciements à toutes les institutions, organisations, associations et services qui ont été nos partenaires tout au long de l'année écoulée, ainsi qu'à leurs collaboratrices et collaborateurs. Nous leur savons gré des nombreuses propositions et discussions enrichissantes dont nous avons bénéficié, de leur soutien constant et de leur confiance !

C'est avec une gratitude particulière que nous remercions la Section patrimoine culturel et monuments historiques de l'OFC, dont l'importante contribution permet au Centre NIKE de mener ses tâches à bien. De même, nous remercions vivement l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH) pour ses soutiens destinés à des projets spécifiques.



À la fin de la deuxième semaine de septembre 2011, le Centre NIKE et les services d'archéologie et des monuments historiques des cantons et des villes suisses ont invité les curieux et les amoureux du patrimoine à participer à la 18<sup>e</sup> édition suisse des Journées européennes du patrimoine. L'excellente collaboration avec toutes les personnes et institutions impliquées a été un facteur déterminant du succès de cette campagne de sensibilisation : le Centre NIKE les en remercie cordialement ! Nous remercions également les organisations et institutions qui ont participé cette année aux Journées du patrimoine : Armasuisse, la Fédération des architectes suisses (FAS), la Fédération suisse des architectes paysagistes (FSAP), la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS), Pro Infirmis, le Musée suisse de l'habitat rural de Ballenberg, la Commission suisse pour l'UNESCO et l'Association suisse de conservation et restauration (SCR).

Hans Widmer, ancien conseiller national  
Président du Centre NIKE

Cordula M. Kessler  
Directrice du Centre NIKE

Lucerne et Liebefeld, le 30 janvier 2012



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

**Bundesamt für Kultur BAK**  
**Office fédéral de la culture OFC**  
**Ufficio federale della cultura UFC**  
**Uffizi federal da cultura UFC**



Unterstützt durch die Schweizerische Akademie  
der Geistes- und Sozialwissenschaften  
[www.sagw.ch](http://www.sagw.ch)